

Interpellation de Philippe Debry relative à l'avenir du projet « Champ-à-mailles »

L'asbl Maison verte et bleue a développé il y a deux ans un projet fort intéressant : le Champ-à-mailles.

Il s'agit un projet-pilote de production agro-écologique. Il vise à relever le défi de créer un lieu de production agricole, tout en bénéficiant des richesses de la biodiversité. Un maraîcher professionnel y collabore avec un collectif de volontaires, pour produire fruits, légumes et plantes sauvages consommés localement.

Lors du dernier CA de la Maison verte et bleue en juin 2017, il fut dit que les subsides soutenant ce projet ne permettraient pas de le poursuivre en 2018, étant donné la fin de la période de subsidiation et le constat que le produit des ventes des fruits et légumes ne permettaient pas un autofinancement.

Très récemment, nous avons reçu un courrier émanant d'une trentaine de bénévoles, citoyens et acheteurs de paniers de fruits et légumes demandant la poursuite du projet et plus particulièrement l'octroi d'un subside permettant de financer les emplois à temps partiel du maraîcher et de l'éco-pédagogue.

Nous le savions lorsque ce projet a été lancé : il n'a de sens que dans la durée, afin, d'une part, de produire localement des légumes consommés localement tout en initiant des citoyens aux rudiments du maraîchage et, d'autre part, de permettre une sensibilisation apprenant à des enfants, à des jeunes écoliers et adolescents, aux gens du quartier et à des familles de venir découvrir les légumes autrement que préemballés dans une grande surface.

Dans sa réponse au courrier précité, le président de la Maison Verte et Bleue déclare : « A l'heure actuelle, les moyens financiers disponibles permettent logiquement d'assurer la présence du maraîcher jusqu'à la fin 2018 et la présence de l'écopédagogue jusque juin 2018. Nous disposons donc d'un peu de temps pour rechercher et trouver des solutions. (...) Nous avons, je pense, tous à cœur de chercher un mode de fonctionnement du CHAM qui puisse permettre sa pérennisation. »

Si je suis ravi de lire la volonté du président de pérenniser ce projet, cette réponse ne me rassure que partiellement. En effet, en l'absence de conseil d'administration depuis le 27 juin, je n'ai pas connaissance de l'existence de moyens supplémentaires qui permettent à l'association de poursuivre ce projet sans devoir vider les provisions décidées par l'assemblée générale. De plus, je lis que l'emploi du maraîcher risque de disparaître en juin 2018.

C'est pourquoi je demande au Collège de prévoir dans son budget 2018 l'inscription d'un subside destiné à la Maison Verte et Bleue et lui permettant d'assurer la poursuite de ce projet. Faut-il rappeler qu'un des chapitres du Plan Communal de Développement s'intitule « Soutenir la Maison Verte et Bleue dans l'extension de ses activités et dans son potentiel

d'attractivité » ? Il serait inacceptable qu'après avoir lancé un projet tellement mobilisateur et plein de sens, la commune l'abandonne au moment où cessent les soutiens financiers régionaux et fédéraux.

Le moment est venu pour le Collège de prouver que le développement d'une telle activité a de l'importance pour lui et qu'elle mérite d'être soutenue par des moyens financiers communaux et pas seulement pas des subsides émanant d'instances externes à la commune.

Philippe Debry

Le 19 novembre 2017